

Agenda 21 de l'Essonne Les acteurs ont la parole !

Bilan des actions 2009



SOMMAIRE

Ce document présente un bilan de l'année 2009 de l'Agenda 21 de l'Essonne. Les articles présentés sont classés par Objectifs Stratégiques (« OS » suivi d'un nombre) et action correspondante (Les 2 chiffres suivants) de l'Agenda 21 de l'Essonne.

- OS 1-01 - Mise à disposition d'un centre de ressources et de documentation sur le développement durable / Association SoliCités ----- p.4
- OS 1-02 - Développement d'un site Internet collaboratif / Association SoliCités ----- p.4
- OS 1-06 - Formation des acteurs locaux au développement durable - Programme de valorisation des démarches de concertation et de co-construction dans le cadre des projets d'aménagement urbain/ Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne ----- p.4
- OS 1-06 - Élaboration d'une charte de développement durable et solidaire du SAN de Sénart en Essonne / San de Sénart en Essonne ----- p.5
- OS 1-07 - Journées thématiques sur le développement durable pour les collectivités territoriales / CNFPT Grande Couronne - Antenne de l'Essonne et du Sud Seine-et-Marne ----- p.5
- OS 1-09 - Action de sensibilisation au développement durable des professionnels du tourisme en Essonne / Comité départemental du Tourisme ----- p.6
- OS 1-09 - Mise à disposition de ressources pédagogiques en matière de développement durable / Centre départemental de la documentation pédagogique de l'Essonne ----- p.6
- OS 1-13 - Mise en place d'un conseil d'éducation partenarial du PNR du Gâtinais / Parc naturel régional du Gâtinais français ----- p.6
- OS 1-19 - Campagne d'information et de sensibilisation des habitants du SAN de Sénart en Essonne aux enjeux du développement durable / SAN de Sénart en Essonne ----- p.7
- OS 3-01 - Mise à disposition d'un centre de documentation et de ressources pour les projets de solidarité internationale / La Maison du Monde d'Évry ----- p.7
- OS 3-04 - Organisation du « Mois des 3 mondes » / La Maison du Monde d'Évry ----- p.8
- OS 4-01 - Programme de valorisation des démarches de concertation et de co-construction dans le cadre de projets d'aménagements urbains / Centre de ressources politique de la Ville en Essonne ----- p.8
- OS 6-14 - Rénovation du système d'éclairage public dans le cadre d'un partenariat public/privé / SAN Sénart en Essonne ----- p.9
- OS 6-15 - Audit patrimoine de la ville d'Igny / Mairie d'Igny ----- p.9
- OS 6-16 - Accompagnement des projets de réduction des consommations énergétiques / EDF Direction Collectivités territoriales Île-de-France ----- p.9

| | |
|---|------|
| OS 6-18 - Construction d'une bibliothèque à faible consommation d'énergie / Mairie de Gometz-le Châtel | p.10 |
| OS 6-19 - Réduction de la consommation énergétique / Mairie de Villabé | p.10 |
| OS 7-08 - Création d'une cellule d'aide aux particuliers pour l'éco-habitat / Mairie de Limours | p.11 |
| OS 12-03 - Mise en place d'un conseil municipal de jeunes / Mairie des Ulis | p.11 |
| OS 12-03 - Mise en place d'une bourse au permis de conduire / Mairie des Ulis | p.12 |
| OS 12-07 - Part'age- Projet intergénérationnel / Association des Familles de Courcouronnes | p.12 |
| OS 13-05 - Mise en place d'un conseil des Aînés / Mairie des Ulis | p.13 |
| OS 13-10 - Création de maisons d'accueil rurales pour personnes âgées à Tigery et Vert-le-Grand / Mutualité Sociale Agricole Île-de-France | p.13 |
| OS 14-03 - Gestion des risques autour des ouvrages de distribution d'énergie / Gaz Réseau Distribution France | p.14 |
| OS 14-05 - Développement d'une approche de santé communautaire en matière de santé mentale / Réseau Santé Mentale Évry | p.14 |
| OS 15-03 - Séminaire de découverte des métiers aéroportuaires et mise en réseau / Aéroports de Paris | p.15 |
| OS 15-07 - Organisation deux fois par an d'un Handicafé / Adapt et CCIE | p.15 |
| OS 17-04 - Mise en place d'une offre de service d'analyses environnementales dans le domaine des éco-activités / Synchrotron SOLEIL | p.15 |
| OS 17-05 - Développement des activités de la nouvelle chaire internationale « generating eco innovation » / UniverSud Paris | p.16 |
| OS 17-06 - Forum éco-habitat / Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne | p.16 |
| OS 18-02 - Animer les réseaux d'acteurs professionnels et territoriaux pour une agriculture durable / Association pour le plateau agricole du Centre Essonne APPACE | p.17 |
| OS 18-06 - Mise en place d'un dispositif de gouvernance locale pour le maintien et la valorisation entre acteurs locaux / Triangle Vert | p.17 |
| OS 18-14 - Introduction de produits de l'agriculture biologique dans la restauration collective de la commune de Paray-Vieille-Poste / Mairie de Paray-vieille-Poste | p.18 |

MISE À DISPOSITION D'UN CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des ressources pour une communauté d'acteurs responsables

Pilote : Association SoliCités

Nom du référent : Claire HINCELIN

Fonction : Chargée de Communication, centre de ressources et animation culturelle

Coordonnées : 01 69 56 97 91 / clairehincelin@solicites.org



L'association SoliCités s'est engagée en 2009 dans l'Agenda 21, avec l'objectif de créer un centre de ressources complet, couvrant l'intégralité des problématiques du développement durable. Le centre de documentation de l'association essonnoise ne se cantonne ainsi pas aux thématiques écologiques, mais traite de l'ensemble des sujets relatifs aux thèmes environnementaux, économiques et sociaux (énergies renouvelables, gouvernance, OGM, alimentation, consommation, solidarité internationale, eau, isolation, éco-construction...).

À ce jour, le centre de ressources affiche déjà plus de 850 références, avec de nombreux ouvrages, des CD, des DVD, des mallettes pédagogiques, et une matériauthèque permettant aux visiteurs de voir et toucher divers matériaux d'isolation écologique. L'accès à ces ressources a été facilité par la création d'un site Internet (www.solicites.org), via lequel le visiteur peut connaître l'intégralité des références disponibles, proposer de nouvelles acquisitions et pouvoir effectuer ses réservations.

Pour emprunter (jusqu'à 5 ouvrages pour une durée de trois semaines renouvelable), il suffit d'adhérer à l'association.

Via son annuaire des acteurs du développement durable (sur www.solicites.org), le centre de ressources de SoliCités informe les internautes sur les acteurs et projets liés au développement durable en Essonne.

SoliCités participe au projet de mutualisation des fonds documentaires en Essonne (REDOCEA), et s'efforce de connaître les spécificités de chaque centre de documentation travaillant sur des thématiques liées au développement durable, afin d'en faire la promotion et de s'inscrire pleinement dans la logique du développement durable en préservant les ressources et facilitant l'accès à l'information.

Centre de documentation de SoliCités

13 rue Nungesser et Coli, à Viry-Châtillon

Ouvert du lundi au vendredi (sauf le mardi) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Contact : documentation@solicites.org ou 01 69 56 53 88

DÉVELOPPEMENT D'UN SITE INTERNET COLLABORATIF

Un web 2.0 riche en informations durables

Pilote : Association SoliCités

Nom du référent : Claire HINCELIN

Fonction : Chargée de Communication, centre de ressources et animation culturelle

Coordonnées : 01 69 56 97 91 / clairehincelin@solicites.org



L'association SoliCités a mis en place un site Internet pour diffuser les actualités essonniennes liées au développement durable et mettre à disposition des informations aux internautes en centralisant les ressources grâce à :

Un Agenda essonnien du développement durable où chaque personne peut déposer librement son annonce, un forum qui permet de s'exprimer sur l'économie sociale, l'énergie, l'éducation au développement durable, un annuaire des acteurs essonniens du développement durable mis en ligne en septembre 2009. Il recense des collectivités, entreprises, associations, établissements scolaires, particuliers... ayant des projets, expériences, compétences, savoir-faire en matière de développement durable. Une centaine d'acteurs essonniens sont d'ores et déjà inscrits dans cet annuaire. Ils sont répertoriés en fonction de leurs activités (communication, conseil, accompagnement, formation...) ou en fonction des thématiques qui les concernent (alimentation, tourisme, énergie, économie, eau, climat, logement...), un catalogue de ressources documentaires en ligne où figurent tous les ouvrages qu'il est possible d'emprunter à l'association

FORMATION DES ACTEURS LOCAUX AU DEVELOPPEMENT DURABLE PROGRAMME DE VALORISATION DES DÉMARCHES DE CONCERTATION ET DE CO-CONSTRUCTION DANS LE CADRE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Pilote : Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Référent : Monia MECHICHI

Fonction : Chargée de mission politique de la Ville

Coordonnées : 01 64 97 27 75 / chmission1@crpve91.fr



Le CRPVE a mis en place des actions pour la formation des acteurs locaux au développement durable et l'organisation de journées d'échange et de débats autour des enjeux d'actualités.

Pour la formation, une session intitulée « la concertation comme projet : de la stratégie au Plan d'action » a été organisée les 1^{er} et 2 avril 2009. Elle a rassemblé 13 participants par journée soit 26 personnes au total avec un bilan pédagogique positif puisque 92 % des personnes ont perçu en fin de séance avoir une meilleure appréhension de la démarche de concertation.

L'autre session portant sur « La Gestion Urbaine de Proximité : améliorer la vie quotidienne des habitants par une gestion concertée et adaptée » s'est déroulée le 29 septembre 2009 et a réuni 22 professionnels. La forte mobilisation des chargés de mission GUP est un succès et a permis de clarifier les enjeux et les spécificités de la gestion de projet.

Dans le domaine de l'organisation des échanges autour des enjeux d'actualité, le CRPVE a organisé des débats et des tables-rondes. Le 5 novembre 2009 s'est déroulée une rencontre sur le thème « Agenda 21, concertation et transversalité des approches », en partenariat avec la Maison Départementale de l'Habitat. Elle a été l'occasion pour 54 professionnels de réfléchir sur la place et le rôle des habitants dans les projets d'architecture, de paysage, de rénovation urbaine.

Le 26 mars 2009, c'est sur le thème : « les dynamiques des Agenda 21 de l'Essonne : développement durable intégré et renouveau de la démocratie participative » que se sont réunis 33 acteurs du développement durable en Essonne, principalement des directeurs de services de collectivités locales et territoriales et des présidents d'associations.

Ces actions ont permis à tous de porter un regard nouveau et d'amorcer une réflexion transversale sur la rénovation urbaine, la gestion urbaine de proximité et le développement durable.

OS 1-06

ÉLABORATION D'UNE CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE DU SAN DE SÉNART EN ESSONNE



Un outil de référence

Pilote : SAN de Sénart en Essonne

Nom du référent : Eric COQUELIN

Fonction : Responsable de la Communication, en charge du Développement Durable

Coordonnées : 01 69 89 88 18 / ecoquelin@senart-essonne.com

La Charte « Développement Durable et Solidaire » du SAN de Sénart en Essonne relève d'une démarche volontaire de progrès incitant les communes membres du SAN de Sénart à mettre en œuvre une stratégie intercommunale. Elle comprend 12 engagements en matière d'exigence écologique, d'équité sociale et de responsabilité économique.

L'élaboration de cette charte a été prise en charge par un comité de pilotage dirigé par un chef de projet. Elle a fait l'objet d'une communication interne par le biais d'ateliers de sensibilisation et d'information destinés à présenter les enjeux du développement durable et l'organisation transversale nécessaire à sa mise en œuvre. Des groupes de travail « élus » et « agents » ont été créés. Après une période de questionnement des agents concernant le regard de la hiérarchie et des élus sur leurs propositions, tous ont pris part à la réflexion commune qui a permis de déterminer et d'identifier les premières actions à réaliser.

Cette charte, adoptée en comité syndical du SAN le 16 novembre 2007, a permis une prise de conscience individuelle et collective et la mobilisation de nombreux acteurs. 58 premières actions ont été identifiées et seront progressivement mises en œuvre. Elles s'inscrivent principalement dans le champ de l'éco-responsabilité et feront l'objet d'un atelier favorisant une approche globale et l'organisation de l'évaluation et de la mise en place des indicateurs.

OS 1-07

JOURNÉES THÉMATIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Plus d'information pour un engagement réfléchi

Pilote : CNFPT Grande Couronne - Antenne de l'Essonne et du Sud Seine-et-Marne

Nom du référent : Véronique PERRET

Fonction : Conseiller formation

Coordonnées : 01 60 78 99 13 / veronique.perret@cnfpt.fr

L'action menée par le CNFPT consistait à organiser des journées thématiques en lien avec le développement durable et sa mise en œuvre au sein des collectivités territoriales. Une première journée a eu lieu le 24 novembre 2009 autour du thème « Mettre en œuvre sa démarche territoriale de développement durable ».

Cette journée a permis de proposer à différents acteurs territoriaux (élus, DGS, DRH, agents en charge du développement durable en collectivité) un panorama des démarches territoriales de développement durable tel que l'Agenda 21, les démarches éco-responsables, les Plans Climat Énergie et d'identifier des ressources favorisant leur mise en œuvre. Pour cela, des formateurs, des institutionnels (ADEME), des élus locaux ou cadres territoriaux en charge du développement durable ont témoigné et partagé leurs expériences et ressources avec les participants.

Cette action a également favorisé l'identification du CNFPT Grande Couronne comme partenaire privilégié pour la formation des agents territoriaux et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets et démarches territoriales de développement durable.

Cette journée a de plus fourni des pistes de réflexion au CNFPT Grande Couronne pour la construction de l'offre de formation inter-collectivités.

Au vu du succès de cette première édition, le CNFPT Grande Couronne envisage de reconduire ces journées d'information et de formation en les axant sur de nouvelles thématiques en lien avec les enjeux du développement durable pour les collectivités.

ACTION DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PROFESSIONNELS DU TOURISME EN ESSONNE



Pour que tourisme ne rime pas avec vandalisme

Pilote : Comité départemental du Tourisme (CDT)

Nom du référent : Stéphane BIENVAULT

Contact : 01 64 97 96 33 / s.bienvault@cdt91.com

En s'engageant dans l'Agenda 21 de l'Essonne, le Comité départemental du tourisme souhaitait afficher son engagement pour le développement durable et produire un effet levier auprès des professionnels du tourisme en Essonne. Son action réside en une sensibilisation à la réduction de la surconsommation de papiers en incitant le public averti à télécharger des brochures touristiques sur le site tourisme-essonne.fr. Entre le 8 décembre 2009 et le 17 février 2010, 994 personnes ont visité cette page.

En ce qui concerne les professionnels du tourisme, l'action tend à les encourager à adopter des gestes écologiques simples ainsi que des aménagements pratiques tels que l'utilisation d'encre végétale et de papier PEFC, l'impression des feuilles recto-verso, le tri des déchets et recyclage de papier, la maîtrise de la consommation d'énergie et la récupération d'eau de pluie des toitures.

Au sein même de la structure, le CDT Essonne a aussi mis en place des poubelles bleues pour faciliter la récolte de papiers. Ce dispositif leur a permis de faire une réduction de 2 tonnes de déchets depuis sa mise en place. Après cette étape essentielle, la sensibilisation au développement durable se poursuivra en visant plus spécifiquement les touristes et les visiteurs essonnais.

MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une action en faveur de la communauté éducative

Pilote : Centre départemental de la documentation pédagogique de l'Essonne

Nom du référent : Anne-Marie FERRAND

Fonction : Responsable Art et culture

Coordonnées : 01 60 91 76 27 / anne.marie.ferrand@crdp.ac-versailles.fr

Le Centre départemental de documentation pédagogique de l'Essonne (CDDP 91) a pour vocation de mettre des ressources pédagogiques à disposition des enseignants du premier et du second degré, afin de les aider à mener à bien leur mission d'enseignement.

Suite aux circulaires du ministère de l'Éducation nationale de 2004 et 2007, préconisant la généralisation de l'Éducation au développement durable et afin de répondre au plus près des attentes des enseignants, le CDDP 91 propose tout au long de l'année, à la communauté éducative essonnoise, des conférences, des ateliers, des projections de films et des visites de site dans le champ de l'Éducation au développement durable et de la solidarité internationale. Ces sessions de formation ont pour objectif de permettre aux enseignants d'appréhender le développement durable au sein de leur programme, tant par des approches disciplinaires que transversales.

Le CDDP 91 offre également aux professeurs une grande variété de documents (livres, dossiers pédagogiques, revues, CD, DVD, CD Rom, sitographies, expositions...) qu'il leur est possible d'acquérir ou d'emprunter. Les ressources disponibles évoluent en fonction de l'actualité, de la réflexion et des sorties des produits éditoriaux relatifs aux nouveaux enjeux qui émergent dans le domaine de l'éducation au développement durable et de la solidarité internationale.

MISE EN PLACE D'UN CONSEIL D'ÉDUCATION PARTENARIAL DU PNR DU GATINAIS



Un conseil pour partager un projet éducatif

Pilote : Parc naturel régional du Gâtinais français

Nom du référent : Marion LE QUERE

Fonction : Chargée de mission Éducation au territoire

Coordonnées : 01 64 98 73 93 / m.lequere@parc-gatinais-francais.fr

Depuis novembre 2008, le Parc naturel régional du Gâtinais français et la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais français ont mis en place un Conseil Éducation commun. Ce groupe de travail consultatif et pluridisciplinaire est composé de personnes ressources issues de l'Éducation nationale, de la recherche (biologie de la conservation, géographie, sciences de l'éducation), de la médiation des connaissances, de l'animation, du conseil et de la coordination des réseaux ou encore de l'édition et la diffusion pédagogique.

Le Conseil Éducation a été sollicité pour donner son avis sur les sujets d'appel à projet pédagogique (jardin, zones humides, forêts, environnement construit, patrimoine fruitier, patrimoine géologique). Il a entre autre analysé la faisabilité d'outils pédagogiques de

sensibilisation à l'échelle du territoire avec la création d'une malle sur le jardinage écologique.

La réalisation des nouveaux outils a permis au Parc de soutenir et d'accompagner davantage de projets portés par les scolaires, les centres de loisirs et les instituts médico-éducatifs.

Les missions du Conseil Éducation pourraient évoluer vers un travail plus expérimental et orienté vers des actions de « médiation scientifique », en adéquation avec les objectifs de la Réserve de Biosphère. Ce repositionnement aura certainement une répercussion en terme de publics visés afin d'élargir le champ de réflexion du Conseil Éducation aux publics adultes.

OS 1-19

CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES HABITANTS DU SAN DE SÉNART EN ESSONNE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Information et sensibilisation d'intérêt général

Pilote : SAN de Sénart en Essonne

Nom du référent : Eric COQUELIN

Fonction : Responsable de la Communication, en charge du Développement Durable

Coordonnées : 01 69 89 88 18 / ecoquelin@senart-essonne.com



Conscient des enjeux et de sa responsabilité vis-à-vis des générations actuelles et futures, le SAN de Sénart en Essonne s'est engagé - en interne - dans une démarche proactive de développement durable selon le principe d'exemplarité.

Notation, sensibilisation, formation des élus et des agents, charte Développement Durable interne, Bilan Carbone (en cours) ...

C'est ensemble qu'agents et élus de la collectivité territoriale se sont engagés.

Réaffirmant son rôle d'impulsion, convaincu de l'impérative et active adhésion de chaque citoyen pour, ensemble, être efficace, le SAN, acteur du développement durable en Essonne, a également développé un programme de sensibilisation, d'information en direction du grand public, avec pour objectif de permettre à chacun d'appréhender les enjeux, d'en mesurer l'impact pour agir.

Film/rencontre (une vérité qui dérange), accueil du Forum Eco-Habitat, création d'un portail internet dédié au Développement Durable, édition d'un « petit guide du Développement Durable » ... Les premières actions « grand public », moments de rencontre et d'échange, ont également été l'occasion de tisser des liens « durables » avec les habitants.

Ces actions de sensibilisation, d'information et d'échange se poursuivent et s'intensifient en 2010.

OS 3-01

MISE À DISPOSITION D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RESSOURCES POUR LES PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Pilote : La Maison du Monde d'Évry

Nom du référent : Patrick CHAMPEAUX

Fonction : Animateur

Coordonnées : 01 60 77 21 56 / documentation@maisondumonde.org



La Maison du Monde d'Évry est équipée d'un centre de documentation qui est membre du réseau d'information RITIMO, spécialisé sur la solidarité internationale et le développement, avec plus de 80 lieux ouverts au public en France.

À Évry, se trouvent des livres, des revues, des « gratuits », des brochures, des films, des expositions, des mallettes pédagogiques, des jeux et un documentaliste... Les thèmes abordés sont l'altermondialisme, la citoyenneté, le développement durable, le commerce équitable, la décroissance, le développement, l'économie, les droits de l'enfant, les conditions de vie de la femme dans le monde, les migrations, la paix, la politique, le racisme, les sans-papiers, la violence, le volontariat, etc.

La Maison du monde tient à disposition des dossiers thématiques comportant toutes sortes d'informations sous forme de catalogues, rapports, bibliographies, brochures et autres. Deux ordinateurs avec un accès Internet sont à disposition des visiteurs, ainsi que le logiciel Winisis qui est une base de données comportant tous les documents de tous les centres RITIMO.

Pour pouvoir emprunter gratuitement les livres, périodiques et films ou louer les expositions et mallettes pédagogiques, il est nécessaire d'être adhérent au centre de documentation ou à La Maison du Monde. Les documents des autres centres RITIMO peuvent être transférés à Évry moyennant le règlement des frais de port par le demandeur. Un documentaliste est présent pour aider aux recherches.

Par ailleurs, la Maison du Monde d'Évry intervient auprès de publics jeunes dans le cadre de son activité d'Éducation au Développement et à la Solidarité Internationale (EAD-SI).

Ces animations permettent aux jeunes de se questionner, de comprendre, de débattre, d'apprendre sur les questions d'interdépendances Nord-Sud, de mal-développement, de développement durable et de solidarités locales et internationales. Ces temps d'échange, de découverte, de débat servent à les guider dans leur cheminement personnel vers un changement de mentalités et de comportements. Il s'agit de comprendre pour agir et d'être acteur, à leurs échelles, de la construction d'un monde plus juste et solidaire.

Ouverture en accès libre les mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h et sur rendez-vous.

ORGANISATION DU « MOIS DES 3 MONDES »

Un festival de solidarité internationale

Pilote : La Maison du Monde d'Évry

Nom du référent : Marine SAMSON

Fonction : Animatrice

Coordonnées : 01 60 78 55 00 / coordination@maisondumonde.org



La Maison du Monde (MDM), créée en 1983, est une association dont l'un des objectifs est de mettre en place des actions de sensibilisation sur les thèmes des droits de l'homme, de la coopération Nord-Sud et de la rencontre interculturelle.

Depuis 25 ans, elle organise sur la communauté d'agglomération d'Évry - Centre Essonne le « Mois des 3 Mondes ». Ce « festival » de la solidarité internationale, mobilise de nombreux acteurs locaux autour d'une thématique commune, différente chaque année. En 2009, lors du 26^e Mois des 3 Mondes, organisé du 14 novembre au 12 décembre, le thème retenu a été « Résistances et participations citoyennes au Nord et au Sud ».

Le 26^e Mois des 3 Mondes a débuté avec la Semaine de la Solidarité Internationale, autour de l'exposition « Résistances et droits de l'homme », qui a eu lieu place de l'Agora à Évry. De nombreux événements ont été proposés par La Maison du Monde et ses partenaires. Cinés-débats, conférences, cafés-rencontres, expositions et animations musicales, festives et ludiques sur les thèmes des résistances citoyennes et de la coopération internationale ont fait parti du programme du festival. La pluralité des partenaires de l'association a permis de toucher un large public au travers de nombreux événements, accessibles à tous : enfants, adolescents ou adultes, issus du milieu associatif ou non.

Par sa fonction fédératrice autour d'une thématique d'actualité et compte tenu des contextes économiques et sociaux, le Mois des 3 Mondes joue ainsi un rôle important dans la prise de conscience en matière de solidarité internationale et locale. Film/rencontre (« Une vérité qui dérange »), accueil du Forum Éco-Habitat, création d'un portail Internet dédié au Développement Durable, édition d'un « Petit guide du Développement Durable » ... Les premières actions « grand public », moments de rencontre et d'échange, ont également été l'occasion de tisser des liens durables avec les habitants.

Ces actions de sensibilisation, d'information et d'échange se poursuivent et s'intensifient en 2010.

PROGRAMME DE VALORISATION DES DÉMARCHES DE CONCERTATION ET DE CO-CONSTRUCTION DANS LE CADRE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Une capitalisation des expériences

Pilote : Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Nom du référent : Monia MECHICHI

Fonction : chargée de mission politique de la Ville

Coordonnées : 01 64 97 27 75 / chmission1@crpve91.fr



Le CRPVE a mis en place des actions pour la formation des acteurs locaux au développement durable et l'organisation de journées d'échange et de débats autour des enjeux d'actualité.

Pour la formation, une session intitulée « La concertation comme projet : de la stratégie au Plan d'action » a été organisée les 1^{er} et 2 avril 2009. Elle a rassemblé 13 participants par journée soit 26 personnes au total avec un bilan pédagogique positif puisque 92 % des personnes ont perçu en fin de séance avoir une meilleure appréhension de la démarche de concertation.

L'autre session portant sur « La Gestion Urbaine de Proximité : améliorer la vie quotidienne des habitants par une gestion concertée et adaptée » s'est déroulée le 29 septembre 2009 et a réuni 22 professionnels. La forte mobilisation des chargés de mission GUP est un succès et a permis de clarifier les enjeux et les spécificités de la gestion de projet.

Dans le domaine de l'organisation des échanges autour des enjeux d'actualité, le CRPVE a organisé des débats et des tables-rondes. Le 5 novembre 2009 s'est déroulée une rencontre sur le thème « Agenda 21, concertation et transversalité des approches », en partenariat avec la Maison Départementale de l'Habitat. Elle a été l'occasion pour 54 professionnels de réfléchir sur la place et le rôle des habitants dans les projets d'architecture, de paysage et de rénovation urbaine.

Le 26 mars 2009, c'est sur le thème « Les dynamiques des Agenda 21 de l'Essonne : développement durable intégré et renouveau de la démocratie participative » que se sont réunis 33 acteurs du développement durable en Essonne, principalement des directeurs de services de collectivités locales et territoriales et des présidents d'associations.

Ces actions ont permis à tous de porter un regard nouveau et d'amorcer une réflexion transversale sur la rénovation urbaine, la gestion urbaine de proximité et le développement durable.

RÉNOVATION DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT PUBLIC / PRIVÉ

Un projet de réduction de la pollution lumineuse

Pilote : SAN Sénart en Essonne
Nom du référent : Dominique VEROTS
Fonction : Président
Coordonnées : d.verots@senart-essonne.com



Le Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart en Essonne a pour mission d'accompagner le développement de son territoire et celui des communes membres. Grâce aux compétences transférées par les communes, le SAN a pu s'engager dans un Partenariat Public Privé pour rénover, gérer et entretenir le réseau d'éclairage public, ce qui représente une première en la matière.

Il s'agit d'un contrat entre la collectivité et l'entreprise privée (SPIE) pour une durée de 15 ans. Tout le réseau d'éclairage a été remis à neuf en l'espace de 18 mois et bénéficie ainsi des dernières technologies. Cela permet de gérer les consommations d'énergie de façon cohérente. Au terme des 13 premières années, des crédits sont également réservés pour remettre à neuf les installations avant la fin du contrat.

L'objectif de départ, déjà ambitieux, était de réduire les consommations d'énergie de 35 %, à l'heure actuelle les économies réalisées sont de 50 %, ce qui constitue une réussite majeure. Ces résultats ont été obtenus non sans mal : les travaux ont parfois occasionné une gêne pour les habitants. Néanmoins il faut noter que ce dispositif, qui touche 20 000 habitants, a permis de réduire la pollution lumineuse, tout en assurant une sécurité urbaine optimale. Ainsi en optant pour l'innovation, le SAN a obtenu des résultats plus que satisfaisants en un temps record, le projet ayant été lancé en 2006.

AUDIT PATRIMOINE DE LA VILLE D'IGNY

Objectif réduction !

Pilote : Ville d'Igny
Nom des référents : Patrice NORIS et François PEYNE
Fonction respective : Directeur des Services techniques / Élu
Coordonnées : pnoris@igny.fr / fpeyne@igny.fr



Afin d'infléchir la courbe de ses émissions de gaz à effet de serre et d'adopter une démarche de développement durable, la Ville d'Igny s'est engagée dans l'élaboration d'un audit patrimonial. Ce bilan de la consommation énergétique des bâtiments communaux, mais aussi de la conformité, l'accessibilité et de l'impact sur l'environnement de ces derniers a permis, fin 2009, de dégager des résultats, analyses et perspectives d'action en lien avec les élus impliqués et les Services Techniques.

Pour chaque bâtiment, les phases de définition et de hiérarchisation des mesures d'économie d'énergie ont d'ores et déjà été réalisées. Il reste à détailler le chiffrage des actions les plus pertinentes et à valider avec les élus les opérations à engager prioritairement pour fin 2010.

La mise en conformité du cahier des charges avec les consignes de l'ADEME a contraint la municipalité à relancer la procédure d'appel d'offres, retardant l'action de trois mois. Une fois le prestataire choisi, la municipalité a attendu 4 mois pour disposer de l'accord de subvention de l'ADEME, puis 3 mois pour obtenir le courrier officiel.

La réalisation d'un partenariat avec le SIGEIF pourrait constituer une véritable amélioration dans l'efficacité de la démarche. Cette structure propose en effet l'élaboration d'une méthodologie unique pour lancer un appel d'offres pour des bâtiments municipaux et propose un « package » adapté aux différents objets de l'action. Ainsi, le SIGEIF va proposer mi 2010 à la Ville d'Igny, une solution qui permettrait de réaliser les analyses pertinentes prévues initialement.

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Consommations énergétiques : réduction contre développement

Pilote : EDF Direction Collectivités territoriales Île-de-France
Nom du référent : Franck CHAUCHEAU
Fonction : Directeur développement territorial Essonne
Coordonnées : franck.chauveau@edf.fr



Acteur historique de l'énergie en France, EDF - dont les missions sont en lien direct avec les problématiques de développement durable - s'est naturellement investi dans l'Agenda 21 de l'Essonne. L'entreprise s'est notamment engagée à accompagner les collectivités locales de l'Essonne dans la réalisation d'économies d'énergie.

Le cœur de l'action inscrite dans l'Agenda 21 consistait à proposer à la Ville de Ris-Orangis une stratégie pour réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments municipaux. À cette fin, EDF a délégué un ingénieur chargé d'élaborer les bilans énergétiques d'un

échantillon de bâtiments et de proposer des scénarios de faisabilité d'un futur Contrat de Performance Énergétique (CPE) garantissant la réalisation des économies d'énergies recherchées (-35 % en 2020). Cette aide à la décision a porté ses fruits car, grâce à ce travail d'expertise, Ris-Orangis a pu lancer son appel d'offres pour un marché d'assistance à personne publique et s'engager concrètement dans une démarche de développement durable alliant performances techniques, notamment grâce au pilotage de bâtiments à distance, et changements de comportements.

Ris-Orangis devient ainsi la première ville en Essonne à s'impliquer dans la réalisation de cette action et pourrait servir d'exemple à de nombreuses autres collectivités dont le patrimoine est souvent similaire et très énergivore. Ce succès devrait donc logiquement inciter d'autres acteurs à s'engager à mettre en œuvre des programmes de réduction importante de leurs consommations d'énergie et à participer à l'Agenda 21 de l'Essonne.

OS 6-18

CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE À FAIBLE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Des systèmes géothermiques de surface

Pilote : Ville de Gometz-le-Châtel

Nom du référent : Jean-Luc MATHEY

Fonction : Maire adjoint Cadre de vie et patrimoine

Coordonnées : 06 12 85 10 03 / jean-luc.mathey@gometzlechatel.fr



La bibliothèque, qui a ouvert ses portes fin octobre 2009 a fait l'objet d'un travail de conception pour optimiser sa consommation énergétique. Cet équipement, à ossature bois, possède un puits canadien, une isolation en ouate de cellulose, un chauffage géothermique avec une pompe à chaleur couplée à 4 puits de 100 m et des panneaux solaires.

En dépit du manque de maîtrise de ces technologies nouvelles et de la difficulté de trouver des fournisseurs, cette réalisation a été rendue possible en faisant évoluer le projet au fil du temps avec le bureau d'étude et l'architecte.

Il faudra attendre plusieurs mois avant de pouvoir juger de l'efficacité du dispositif mis en place et de son impact sur la consommation énergétique. La limitation de la déperdition de chaleur, la récupération de calories par le puits canadien devront favoriser les économies, tandis que la revente à EDF de l'électricité produite, devra permettre de compenser les dépenses énergétiques.

D'ores et déjà, la création de ce nouvel équipement, visuellement très apprécié, a su attirer 30 % de fréquentation supplémentaire par la création de nouveaux espaces et une plus grande proximité avec les habitants.

La municipalité entend capitaliser l'investissement en temps que représente la mise en œuvre d'un tel projet, en prolongeant sa démarche de construction durable et d'utilisation des énergies renouvelables pour les futurs bâtiments municipaux.

OS 6-19

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Éclairage et déchets sous contrôle

Pilote : Mairie de Villabé

Nom du référent : Monsieur LE FUR

Fonction : Responsable des Services travaux neufs et développement durable

Coordonnées : 06 75 37 74 63 / patrick.le-fur@aliceadsl.fr



La municipalité de Villabé s'est engagée dans une démarche de réduction de la consommation énergétique grâce à une meilleure gestion de l'éclairage public et l'isolation thermique des bâtiments communaux. En effet, le diagnostic énergétique, ayant démontré des carences au niveau de l'isolation des 3 bâtiments communaux, a préconisé une amélioration par la pose de châssis thermiques.

L'installation en 2009 de variateurs de puissance sur 9 candélabres de la ville afin de diminuer l'intensité lumineuse aux heures creuses et de 37 châssis thermiques avec double vitrage pour améliorer l'isolation des bâtiments du groupe scolaire Jean Jaurès, ont permis une diminution de 15 % de la facture annuelle d'électricité, ainsi qu'une baisse des émissions de gaz à effet de serre. Une meilleure isolation participe aussi à l'amélioration du confort des écoliers et des personnels enseignants.

Ces améliorations seront poursuivies en prolongeant en 2010 l'installation de variateurs d'intensité lumineuse et en renforçant l'isolation des toitures et des vitrages des bâtiments communaux.

Par ailleurs, la modification du mode de collecte des déchets ménagers a elle aussi permis de limiter l'impact sur l'environnement. La collecte réalisée auparavant en tri-flux est maintenant organisée en bi-flux. Elle a permis de limiter globalement le nombre de tournées effectuées par les camions de collecte qui retournent à plein au centre de tri, optimisant ainsi leurs déplacements.

CRÉATION D'UNE CELLULE D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR L'ÉCO-HABITAT

Pour une information construction accessible à tous

Pilote : Mairie de Limours

Nom du référent : Jean-Claude BEAUVENT

Fonction : Adjoint au Maire pour le Développement Durable

Coordonnées : 01 64 91 63 63 / jcbeauvent@mairie-limours.fr



Les citoyens sont aujourd'hui largement sensibilisés aux impacts du réchauffement climatique et à la surconsommation énergétique génératrice de gaz à effet de serre. C'est pourquoi, ils souhaitent souvent pouvoir agir individuellement au niveau de l'aménagement de leur habitat par exemple. Toutefois, il est parfois difficile de trouver des experts « éco-responsables » non intéressés financièrement capables de conseiller à bon escient sur l'éco-habitat.

C'est pourquoi, la ville de Limours a mis en place en janvier 2009 une cellule d'information destinée aux particuliers. Elle a pour vocation d'être un centre de ressource, de documentation et de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de construction durable. Cette cellule « Conseil éco-habitat » a accueilli une quinzaine de personnes pour répondre à leurs interrogations sur l'isolation, les économies d'énergie, les différents modes de chauffage et leur intérêt, les maisons en bois...

Pour donner ce conseil gratuit et de bonne qualité à l'ensemble des Limouriens qui en font la demande, dans le cadre de la rénovation ou de la construction de leur domicile, sur des problématiques de développement durable (isolation, production d'énergie renouvelables...), financières (prêt à taux zéro...), fiscales (crédit d'impôt, dégrèvement...), d'urbanisme (augmentation de la SHON), la cellule prend elle-même conseil auprès de partenaires sensibilisés (ADEME, SIREME...) à cette problématique.

Le fonctionnement de cette cellule repose sur l'engagement bénévole d'un conseiller municipal qui offre son temps pour assurer l'animation de ce dispositif le samedi après-midi sur rendez-vous. La régularité de la fréquentation et la qualité des questions posées montrent l'implication de la population et témoignent de sa perception positive du « Conseil éco-habitat ».

MISE EN PLACE D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Lieu d'apprentissage concret de la démocratie

Pilote : Mairie des Ulis

Nom du référent : Achour BENZAADA

Coordonnées : 01 69 29 34 63 / hmbodj@abensaasa@lesulis.fr



Les membres élu(e)s ont constitué une assemblée composée de 23 hommes et 23 femmes, issus principalement des quartiers ouest et est sensibles. L'implication des jeunes tout au long de l'année à travers les différentes commissions thématiques a permis de retenir 5 projets qui sont actuellement en cours de réalisation :

- La mise en place d'un « fly informatique » : une newsletter spéciale jeunesse
- La mise à disposition de salles pour la pratique artistique : proposition de créneaux plus nombreux et élargis exclusivement destinés aux jeunes dans divers endroits de la ville
- La bourse jeune Ulis : guichet unique qui doit permettre d'orienter les jeunes vers les bourses d'aides existantes au niveau local, départemental et régional selon les projets. Ce dispositif permettra également de soutenir les projets qui ne rentrent dans aucun dispositif.
- Le projet de réalisation d'un clip pour mettre en valeur les jeunes et leur investissement au sein du conseil
- Le projet d'aménagement d'un skate-park au sein de la ville

Ces différents projets ont été présentés devant les élus et en assemblée plénière.

Les différentes phases de réalisation du conseil ont été ponctuées par des projets annexes permettant de valoriser les jeunes et la fonction de conseiller : séjours européens, visites citoyennes (sénat, rencontre d'élus), actions locales et rencontre intergénérationnelle avec le conseil des aînés. La consultation de jeunes pour des projets locaux liés à l'accessibilité et la mise en place d'un conseil de résidents étrangers a aussi été effectuée. Les jeunes du conseil sont devenus également des relais privilégiés avec les établissements scolaires.

Malgré des difficultés en termes de mobilisation des jeunes sur le long terme et le sérieux pour la mise en place et le suivi de certains projets, l'objectif concernant l'implication et la participation des jeunes reste pleinement satisfaisant. Les actions annexes (consultation) permettent également de renforcer le lien et la motivation.

Pour l'année 2010, le mandat de deux ans des conseillers permettra la concrétisation de certains projets et la création de nouveaux, notamment sur le thème du développement durable en partenariat avec le service municipal dédié et partenaires extérieurs (français et européens) pour favoriser l'autonomie et la mobilité dans le respect des enjeux liés au développement durable.

MISE EN PLACE D'UNE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Une aide à la mobilité pour une action solidaire et citoyenne

Pilote : Mairie des Ulis

Nom du référent : Hamadou MBODJ

Fonction : Animateur

Coordonnées : 01 69 29 34 62 / hmbodj@lesuils.fr



La mise en place d'une bourse au permis de conduire a permis de répondre à trois objectifs en faveur du public jeune : financier, emploi/formation (accessibilité à l'emploi) et accès à l'autonomie.

Sur les 90 jeunes qui ont postulé à la bourse au permis de conduire, 10 ont été retenus : 6 hommes et 4 femmes tous âgés entre 18 et 25 ans provenant des quartiers ouest et est sensibles avec des profils distincts (lycéens, étudiants, salariés ou sans emploi).

En ce qui concerne l'action solidaire de 60 heures dans une structure locale, l'objectif est pleinement atteint puisque la totalité des participants a effectué leur contrepartie solidaire. Le partenariat développé avec les 15 différentes structures locales d'accueil (associations essentiellement) semble avoir pleinement fonctionné.

Pour une majorité des jeunes, l'action solidaire s'est effectuée de manière complète et sans soutien supplémentaire particulier. Pour d'autres, un suivi plus régulier (rapport téléphonique et courrier) a été nécessaire pour résoudre des difficultés de motivation et d'implication.

En ce qui concerne l'obtention du permis de conduire, l'objectif est partiellement rempli. Début janvier 2010, moins de la moitié des candidats avait obtenu le permis, mais poursuivait toujours la formation.

De manière plus générale sur l'ensemble du dispositif : les cours théoriques ont été suivis de manière régulière ainsi que les sessions de sensibilisation sur les conduites addictives et l'éco-conduite. Les jeunes s'y sont pleinement investis. Même si la disponibilité de ceux-ci et ou le manque de motivation de certains a provoqué de réelles lenteurs dans la démarche d'accompagnement jusqu'à la finalisation du projet : l'accompagnement personnalisé des jeunes a en effet nécessité plus de temps que prévu initialement.

En conclusion, même si l'objectif de mobilité est partiellement réalisé, celui de l'autonomie quant à la démarche individuelle a donné entière satisfaction. De plus, les structures locales partenaires ont été satisfaites du travail des bénévoles. Ce projet a rassemblé une dizaine de partenaires ce qui reste un point positif compte tenu de la nouveauté du projet concernant la dimension citoyenne et d'insertion professionnelle, de l'utilité concrète de l'aide apportée aux jeunes et des enjeux de convergence d'objectifs avec l'ensemble des partenaires associés.

Ce projet a permis de répondre à un réel besoin du jeune public ulissien. Il est toutefois nécessaire de mesurer dans le temps la portée du projet, notamment pour ceux n'ayant pas encore obtenu leur permis.

En 2010, il est prévu de reprendre les bases du dispositif 2009 et malgré la demande, de conserver un maximum de 10 candidats pour préserver la qualité et le suivi nécessaire à la réussite du projet. D'autre part, il est prévu de repenser le mode de sélection pour attirer prioritairement le public en réelle nécessité.

Financièrement, le coût global de l'action s'élève à 10 500 euros. Le temps de travail pour le service municipal pilote a été de 180 heures.

PART'AGE- PROJET INTERGENERATIONNEL

Un spectacle pour développer les liens

Pilote : Association des Familles de Courcouronnes

Nom du référent : Isabelle GAILLARD

Fonction : Présidente

Coordonnées : isabelle.gaillard@famcourcouronnes.com



Les relations entre générations se sont transformées au fil de l'histoire, en raison notamment de l'augmentation de l'espérance de vie. Considérant que la solidarité entre générations est l'un des enjeux essentiels pour notre société et afin de conforter et d'inscrire son action intergénérationnelle dans la durée, l'Association PART'AGE, en partenariat avec l'Association S1-BIOZ91 et le soutien du CCAS, a mis en place un projet favorisant les relations intergénérationnelles en invitant 46 participants : 23 seniors (65 ans et +) et 23 jeunes (de 6 ans à 22 ans) à partager trois rencontres festives.

L'action s'est déroulée en 2 phases :

- 1^{ère} phase : les jeunes de S1-BIOZ91 invitent les Anciens à assister dans un premier temps à une répétition de danses urbaines où ils font connaissance autour d'un buffet offert par l'Association des Familles de Courcouronnes, puis dans un second temps, à un spectacle à l'issue duquel une collation sera offerte par S1-BIOZ 91.

- 2^e phase : les jeunes découvrent le monde des Anciens avec une visite de Paris à bord d'un ancien autobus à plateforme, commentée par une des jeunes participantes (Zoé BAZILE, 20 ans) puis un goûter - conférence - concert chez « Maxim's ». À la fin du spectacle, à la demande du Directeur du Maxim's, les jeunes improvisent des figures Hip-Hop sur l'air de « Madame Arthur » : ce fut un moment d'émotion et de fierté pour tout le groupe !

Tout au long de l'aventure, les seniors ont été bien encadrés : prise en charge et dépôt à leur domicile, sans oublier la présence constante des jeunes et d'accompagnateurs. À la demande des participants, ce type d'opération sera renouvelé, dans une forme qui reste à préciser pour 2010-2011. Cette initiative semble intéressée d'autres villes qui souhaiteraient se lancer également.

L'objectif principal était de sortir de leur isolement des personnes âgées, de permettre à des jeunes qui se sentaient rejetés d'être reconnus, et d'offrir à ses deux générations de partager des moments inoubliables. Par le biais de manifestations culturelles et artistiques, ces deux générations ont découvert des univers inconnus, contribuant ainsi à renforcer les liens sociaux au sein du quartier du Canal à Courcouronnes.

OS 13-05 MISE EN PLACE D'UN CONSEIL DES AÎNÉS

Des seniors, acteurs dans la vie de la ville

Pilote : Mairie des Ulis

Nom du référent : Madame THOMAS

Fonction : Chef du service des Aînés

Coordonnées : vthomas@lesulis.fr



Le conseil des Aînés, mis en place en 2009, réunit 28 titulaires et 9 membres suppléants. Lors de la première plénière, plus de 40 personnes ont pris part à la rencontre.

La mise en place de ce conseil a nécessité une collaboration étroite et nouvelle entre les services de la démocratie locale et celui des aînés qui ont fait l'apprentissage d'une organisation transversale.

Le Conseil a entamé son action par la réalisation d'un état des lieux sous forme d'un questionnaire auquel 150 personnes ont répondu. Il a permis de dégager des pistes de travail dont résultent 4 actions prioritaires :

- l'élaboration d'un guide des aînés destinés à répondre à leurs besoins d'information sur les événements et les équipements de la ville,
- la mise à disposition d'un lieu de rencontre, convivial, qui soit aussi un espace d'information et de ressource (ouverture janvier 2011),
- la mise en place d'un service de transport à la demande et l'amélioration des lignes régulières par l'augmentation des rotations et une meilleure desserte de certains secteurs,
- le développement du lien intergénérationnel à l'occasion, dans un premier temps, de la fête du sport et de la fête de la musique.

Cette instance représentative fait désormais preuve d'un grand dynamisme autour d'un noyau moteur et volontaire. Toutefois, une communication appropriée reste à mettre en œuvre pour faire connaître le conseil des Aînés et en présenter les enjeux afin de mobiliser davantage.

OS 13-10 CRÉATION DE MAISONS D'ACCUEIL RURALES POUR PERSONNES ÂGÉES À TIGERY ET VERT-LE-GRAND

Des logements adaptés dans le monde rural

Pilote : Mutualité Sociale Agricole Île-de-France

Nom du référent : Pascal GRESTEAU

Fonction : Responsable Actions sanitaires et sociales d'Île-de-France

Coordonnées : 01 69 78 10 24 / gresteau.pascal@msa75.msa.fr



Selon l'INSEE, en 2050, 22,3 millions de personnes seront âgées de 60 ans ou plus contre 12,6 millions en 2005, soit une hausse de 80 % en 45 ans. La création d'une offre d'hébergement adaptée aux besoins de cette catégorie de population constitue un véritable enjeu pour les territoires. C'est dans ce contexte que la Mutualité Sociale et Agricole Île-de-France, a initié la création d'une Maison d'Accueil rurale pour Personnes Agées (MARPA) au cœur de la commune de Tigery. La MARPA se révèle, en matière d'accueil des personnes âgées, comme une solution sur mesure dans les projets de développement local des collectivités territoriales.

Une MARPA est en effet un établissement non médicalisé qui accueille toute personne encore valide, âgée de plus de 60 ans. Elle se compose de 22 appartements (30 m² pour une personne et 40 m² pour un couple) que les résidents aménagent et décorent avec leur mobilier et objets personnels. Située à proximité du centre bourg (donc des commerces et des services de santé), des lieux de promenade et des axes de circulation, la MARPA favorise les échanges et les rencontres avec les habitants et les associations des communes partenaires du projet. Sa capacité d'accueil de 23 logements permet de créer ou de recréer une ambiance de vie familiale et conviviale. Cette action, qui s'inscrit bien dans l'objectif « anticiper les besoins liés au vieillissement de la population », a la triple ambition de :

- permettre aux personnes âgées isolées de disposer de structures d'hébergement adaptées à leurs besoins et leur choix de vie,
- faciliter les liens sociaux entre les résidents et le reste de la population,
- adapter les services, les espaces publics, les transports et les logements aux besoins de personnes vieillissantes.

Cette initiative donne aujourd'hui satisfaction aux bénéficiaires comme aux initiateurs du projet. Deux autres MARPA devraient voir le jour à Milly-la-Forêt et à Vert-le-Grand.

OS 14-03

GESTION DES RISQUES AUTOUR DES OUVRAGES DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

Des formations en prévention des risques

Pilote : Électricité Réseau Distribution France / Gaz Réseau Distribution France (ERDF/GRDF)

Nom du référent : Lucie ANDRE

Fonction : Chargée de relations collectivités locales

Coordonnées : 01 64 97 47 25 / lucie.andre@erdf-grdf.fr



Compte tenu du grand nombre d'acteurs intervenant sur le domaine public à proximité des réseaux de distribution de gaz et d'électricité (Communes, Conseil général, DDEA, concessionnaires et entreprises sous traitantes) et du manque de coordination entre eux, les risques d'incidents et d'accidents augmentent. C'est pourquoi, en 2009, ERDF/GRDF a organisé 12 sessions de formation destinées aux agents des collectivités locales. Elles ont réuni 111 participants issus de 42 collectivités différentes parmi lesquelles des communes, des Établissements publics de coopération intercommunale et le Conseil général.

Ces formations sont assurées par deux formateurs qui consacrent chacun 90 heures destinées aux entreprises et 80 heures destinées aux collectivités. La réalisation d'un film de sensibilisation et la diffusion de supports de communication complètent l'organisation de réunions représentant environ 200 heures de travail.

Il a d'ores et déjà été constaté une baisse de 19 % des dommages aux ouvrages exploités par GRDF et de 15 % des dommages aux ouvrages exploités par ERDF. Par ailleurs, le questionnaire remis aux stagiaires à la fin de chaque session permet d'évaluer la perception de l'action qui est considérée comme satisfaisante ou très satisfaisante par une large majorité.

Il est primordial de valoriser davantage le travail et l'implication des formateurs qui sont des agents volontaires. En 2009, 3 personnes des UTD ayant été formées, ERDF/GRDF souhaite, en 2010, organiser des sessions de formation dans chacune des UTD de l'Essonne afin de renforcer les liens avec le Conseil général et d'amplifier la mobilisation des acteurs.

OS 14-05

DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE

Pour une meilleure appréhension des souffrances psychiques

Pilote : Réseau Santé Mentale Évry

Nom des référents : Philippe LEFEVRE - Médecin coordinateur

David MULLER - Coordinateur administratif

Coordonnées : 01 78 05 11 92 / david-muller@rsmevry.org / www.rsmevry.org



Le 18 novembre 2009 s'est déroulée une journée d'étude regroupant 120 professionnels et 60 habitants. Cette journée constitue un jalon important dans l'action du Réseau Santé Mentale d'Évry, qui entend contribuer à une évolution des représentations de la santé mentale. Après un travail préparatoire introduit par la diffusion d'un film sur les représentations et ressources en santé mentale sous forme de micro-trottoir, une table ronde et un forum de tous les acteurs ont été organisés à l'Université d'Évry. L'après-midi, des ateliers d'échanges de pratiques, réservés aux professionnels, ont permis à ces derniers de rompre avec l'isolement et d'aborder l'ensemble des aspects sociaux, sanitaires, psychologiques et éducatifs de cette thématique à partir de situations concrètes.

Le réseau, qui regroupe 50 à 60 structures et 130 professionnels, s'est ainsi ouvert aux habitants. Ce rapprochement continuera de s'effectuer par le biais des associations afin de poursuivre ce travail de maillage qui permet de travailler sur les indicateurs pour évaluer les besoins des habitants sur les questions de la souffrance psychique et mentale.

Cette démarche s'inscrit en tant que Commission santé mentale de l'Atelier Santé Ville d'Évry dans la participation au Plan local de santé publique qui pourra donner lieu à un contrat local de santé publique, voire à la création d'un observatoire.

Pour renforcer l'impact de cet événement dans les années à venir et accroître la mobilisation des habitants, la communication sera réorientée pour tendre vers davantage de simplicité et de convivialité et dans la mise en place de formations croisées, dans lesquelles les habitants/usagers/citoyens rencontreront les professionnels, sans hiérarchie de valeurs et de statut.

OS 15-03

SÉMINAIRE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AÉROPORTUAIRES ET MISE EN RÉSEAU

Filière jeunesse pour carrière au sol

Pilote : Aéroports de Paris (ADP)
Nom du référent : Pierre DÉCOURT
Fonction : Chef de Service Pôle économique et social Sud
Coordonnées : 01 70 03 47 16 / pierre.decourt@adp.fr



La Maison de l'Environnement et du Développement durable d'ADP, située à Athis-Mons, a accueilli, du 26 au 30 octobre 2009, un séminaire de découverte des métiers aéroportuares. En partenariat avec le réseau des missions locales et les Pôles Emploi de l'Essonne et du Val-de-Marne, les entreprises aéroportuares et de la Semmaris ont recruté à cette occasion plus de 120 stagiaires dont 50 % viennent de Zones Urbaines Sensibles. Cette action s'inscrit dans le plan Espoir Banlieue et a permis de concrétiser, 3 mois après, des embauches en CDI et CDD ou l'accès de jeunes en difficulté professionnelle à des formations (sûreté, anglais, savoir-être...).

La manifestation a débuté par la visite de la plate-forme aéroportuaire d'Orly le mercredi. Le jeudi était consacré à la présentation des formations, à la réception et l'analyse des CV, et enfin à la réalisation des entretiens professionnels. Le dernier jour, étaient organisés des entretiens entre les intervenants et les stagiaires.

L'événement est bien rodé mais il peut encore être amélioré dans l'optique de renforcer le développement de l'emploi local par une sélection affinée des stagiaires en fonction de leur lieu d'habitation. De même, en faisant appel à des intervenants d'autres zones d'activités (Senia, Silic, Sogaris...), l'impact de l'action pourrait être accru.

OS 15-07

ORGANISATION DEUX FOIS PAR AN D'UN HANDICAFÉ

Hybride entre le jobdating et le forum

Pilote : ADAPT / Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE)
Nom des référents : Jean LELLOUCHE Directeur adjoint de l'ADAPT
 S. BRUYERE, CCIE
Coordonnées : lellouche.jean@ladapt.net / s.bruyere@cci.fr



L'association ADAPT d'Évry, créée en 1929, est spécialisée dans l'insertion sociale et professionnelle des handicapés. Dans la lignée tracée par ses initiatives précédentes (semaine de l'emploi dédiée aux personnes handicapées et « jobdating »), l'ADAPT a mis en place aux côtés de la Chambre de Commerce et de l'Industrie les rencontres « Handicafé ». Il s'agit de mettre en relation des personnes handicapées à la recherche d'un emploi et des recruteurs autour d'un café. Sur le plan pratique, les CV sont affichés d'un côté et les offres de travail de l'autre. Ainsi chaque participant peut demander à rencontrer la personne de son choix. En moyenne, lors du dernier Handicafé on comptait 4 entretiens par demandeur d'emploi et 9 entretiens par recruteurs. L'objectif principal est de favoriser l'échange, même s'il ne débouche pas forcément sur une embauche.

Néanmoins, la mise en place de ce nouveau concept n'a pas toujours été facile. En effet, il a fallu convaincre les recruteurs de participer à un événement novateur et encore trop méconnu en matière d'insertion sociale. Ainsi, le premier Handicafé a souffert de la faiblesse du réseau relationnel, mais désormais cet obstacle tend à être surmonté, ainsi que les nombreuses contraintes techniques, grâce au partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Ainsi les rencontres Handicafé font tomber les barrières du handicap et constituent souvent un premier pas vers l'insertion ou la réinsertion par l'emploi tout en faisant évoluer les mentalités.

OS 17-04

MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE SERVICE D'ANALYSES ENVIRONNEMENTALES DANS LE DOMAINE DES ÉCO-ACTIVITÉS

Une contribution à la valorisation des éco-innovations essoniennes

Pilote : Synchrotron SOLEIL
Nom du référent : Philippe DEBLAY
Fonction : Responsable Relations industrielles et Valorisation
Coordonnées : philippe.deblay@synchrotron-soleil.fr



Cette action s'est concrétisée par la mise en place et l'animation d'un groupe de travail interne (appelé pôle R&D Éco-activités de SOLEIL) pour la définition et la mise en œuvre d'une offre technologique et scientifique de services d'analyses Synchrotron pour l'environnement, l'énergie, la santé et la chimie verte. Des rencontres des partenaires publics (CEA, Opticsvalley, Agence pour l'Économie en Essonne, CCI 78...) et privés (Suez Environnement) ont permis de confronter le contenu de cette offre aux besoins réels des demandeurs d'analyses et de l'enrichir en conséquence. Enfin, pour développer cette offre, une plaquette de promotion des équipements de haute technologie et des compétences du personnel de SOLEIL dans le domaine des Éco-activités a été créée.

Il est trop tôt pour pouvoir évaluer aujourd'hui les répercussions de cette offre en termes de nouveaux partenariats. Toutefois, la plaquette de promotion Éco-activités de SOLEIL a été testée en conditions réelles dans le cadre du salon Pollutec qui s'est tenu à Paris Villepinte en décembre 2009. Elle a permis d'établir de nouveaux contacts avec des structures publiques (PRES UniverSud, réseau PEXE...) ou privées (Saur, ciments Lafarge...), pour de futurs partenariats ou d'éventuelles prestations de services (réalisées gratuitement ou non).

Elle a aussi permis la promotion des Éco-activités de SOLEIL auprès de ses partenaires institutionnels historiques : Conseils Régionaux d'Île-de-France et du Centre, Conseil Général de l'Essonne, Ministère de la Recherche, DRRT Île-de-France, Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay...

OS 17-05

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA NOUVELLE CHAIRE INTERNATIONALE « GENERATING ECO INNOVATION »

Un master professionnel pour futurs éco-managers

Pilote : UniverSud Paris

Nom du référent : Fabienne DELAHAYE

Fonction : Chef de Cabinet de la Présidence

Coordonnées : 01 69 35 35 76 / fabienne.delahaye@universud-paris.fr



Après le recrutement du titulaire de la Chaire internationale *econoving*, le professeur Keith Culver, en juillet 2009, le Master « Generating eco-innovation » a été mis en place. À l'origine de cette Chaire se trouvent les 5 établissements fondateurs de l'Établissement public de coopération scientifique UniverSud Paris : École Centrale de Paris, École Normale Supérieure de Cachan, École Supérieure d'Électricité, Université Paris-Sud 11 et Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

17 étudiants ont ainsi été recrutés dès la première session de la rentrée 2009. Ils constituent des publics variés : étrangers, personnes en formation continue ou issus des grandes écoles et universités. Cette création a permis des collaborations spécifiques entre laboratoires et partenaires industriels de la Chaire.

En effet, la Chaire a notamment pour objectif d'accélérer le passage entre les différents champs scientifiques et leurs applications industrielles dans le domaine des éco-innovations. La difficulté provient du manque de connaissance, de compréhension des différents acteurs entre eux. Pour cela, de nouvelles formes de collaboration incitent les divers acteurs à travailler ensemble.

La première année a été une année de construction. La Chaire n'est pas encore visible du grand public, il est donc difficile d'évaluer son attractivité. Il s'agit maintenant de développer les actions de recherche, d'améliorer le programme d'enseignement et de consolider les compétences afin de créer un véritable centre international d'excellence de formation et d'expertise.

OS 17-05

FORUM ÉCO-HABITAT

Un Forum pour l'habitat durable

Pilote : Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne

Nom du référent : Bruno DELECROIX

Fonction : responsable du service économique

Coordonnées : 01 69 47 54 32 / cma.delecroix@artisanat91.fr



Les 10 et 11 octobre 2009, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a organisé, à Tigery, en partenariat avec le SAN de Sénart en Essonne et avec le soutien du Conseil Général, la deuxième édition du Forum sur l'Éco-Habitat. Cette manifestation qui réunissait 28 exposants, dont la Maison de l'Habitat (MDH), la Confédération Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et la Fédération du Bâtiment (FFB) a accueilli environ 400 visiteurs.

À cette occasion, 5 ateliers débats ont été organisés à l'attention du grand public et des professionnels. Le premier sur le thème du crédit d'impôt dans le cadre de l'amélioration de l'habitat ; le second sur l'éco-construction et les matériaux écologiques ; le troisième sur la réglementation thermique et les aides financières, le quatrième sur le label Éco-Artisan ; et enfin le dernier sur le changement climatique causé par les activités humaines. Ces ateliers, auxquels participaient des partenaires institutionnels et professionnels, ont reçu la visite de 130 personnes.

Pour les enfants et leurs parents, l'association « Les Petits Débrouillards » a organisé une animation sur le thème des éco-gestes de la vie quotidienne : une façon ludique de sensibiliser petits et grands au développement durable.

Les entreprises artisanales ont été dans l'ensemble satisfaites de la manifestation, de son déroulement et de la qualité des contacts noués avec les visiteurs. Si elles ont apprécié les moyens de communication mis en œuvre pour promouvoir le Forum, elles souhaitent assurer la pérennité de l'événement en renforçant son attractivité par le choix d'une date et d'un lieu plus opportuns.

ANIMER LES RESEAUX D'ACTEURS PROFESSIONNELS ET TERRITORIAUX POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Un parcours éco-sportif

Pilote : Association pour le plateau agricole du Centre Essonne (APPACE)

Nom du référent : Véronique LEGENDRE

Coordonnées : 06 86 68 54 58 / veronique.m.legendre@orange.fr



Le 9 avril 2010, un sentier pédagogique ouvert à tous a été inauguré sur le plateau agricole de Vert-le-Grand, ayant pour objectif de promouvoir le paysage agri-urbain et ses activités agricoles.

Depuis quelques mois, l'association APPACE (Association pour le plateau agricole du Centre Essonne) a mis en place son projet de circuit de découverte dont l'objectif principal sera de faire connaître les paysages et l'activité agricole aux habitants des territoires concernés et de l'Essonne. Ce sentier à vocation pédagogique est également le reflet de l'éthique de l'association. Ce parcours met ainsi l'accent sur la conservation de l'agriculture et de ces paysages sur ce territoire, mais démontre également une volonté de renforcer le lien social entre habitants des villes et des campagnes.

Durant ce parcours de découverte cycliste et pédestre, il est possible de découvrir les paysages agricoles environnant à travers des « anneaux des champs » et « les panneaux des fermes ». Une brochure sera mise à disposition dans de nombreux lieux, les maries, les écoles... indiquant le plan du circuit et le positionnement des panneaux. Une extension du circuit des fermes verra le jour prochainement toujours sous le label de l'Agenda 21.

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE GOUVERNANCE LOCALE POUR LE MAINTIEN ET LA VALORISATION ENTRE ACTEURS LOCAUX

Une démarche de concertation entre acteurs locaux

Pilote : Triangle Vert

Nom du référent : Christel STACCHETTI

Coordonnées : 01 64 49 69 79 / trianglevert@gmail.com



Le Triangle Vert est une association loi 1901 dont l'objectif est de concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, dans une optique de développement durable du territoire (communes de Marcoussis, Nozay, Villebon-sur-Yvette, Saulx-les-Chartreux et Champlan).

C'est à travers un projet global de gestion et d'aménagement de son territoire que l'association veut mettre l'accent sur le maintien d'une agriculture économiquement viable et la valorisation de ses ressources. Cette structure est composée de trois collèges : les communes, les agriculteurs et les autres usagers de l'espace agricole, qui forment le Triangle Vert. Un large comité de pilotage réunit également les autres acteurs institutionnels et agricoles intervenant sur ce territoire.

C'est grâce à cette collaboration que des actions novatrices et concrètes voient le jour, notamment dans les domaines tels que la limitation de l'étalement urbain et la maîtrise foncière, l'aide technique aux agriculteurs, la valorisation des productions, le renforcement des circuits courts de distribution, la sensibilisation des acteurs et l'animation du territoire.

Lors de sa création en 2003, le Triangle Vert était un précurseur dans son domaine. C'est à force de conviction, d'interventions dans de nombreux ateliers, séminaires, colloques etc., ainsi qu'avec l'évolution des mentalités et la prise de conscience de l'importance de l'agriculture dans le développement harmonieux et durable des territoires, qu'il est devenu aujourd'hui un acteur reconnu.

Au cours de l'année, les interventions ont été multiples auprès de publics variés : élus, techniciens, professeurs, experts, collégiens, écoliers... Soit au total, une cinquantaine de moments de restitution auxquels les représentants de Triangle Vert ont participé. Les pratiques de gouvernance ainsi mises en place peuvent servir d'exemple ou inspirer des territoires voisins, à l'heure où les problématiques agricoles et alimentaires deviennent des préoccupations largement partagées.

INTRODUCTION DE PRODUITS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE DE LA COMMUNE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

Tendance favorable pour le bio

Pilote : Mairie de Paray-vieille-Poste

Nom du référent : Bruno MONTUELLE

Coordonnées : 01 69 38 79 83 / b.montuelle@paray-vieille-poste.fr



C'est la volonté d'offrir une nourriture saine qui a décidée la commune de Paray-Vieille-Poste à se lancer dans l'introduction d'aliments biologiques dans sa restauration collective. Commencée en juin 2009, cette action se fixe dès la première année les 20 % visés dans les objectifs du Grenelle pour 2012, via la passation d'un marché public intégrant ces objectifs. Ce projet a exigé une modification du traitement des produits utilisés et un changement radical des habitudes gustatives des consommateurs. C'est pourquoi, la mairie de Paray-Vieille-Poste organise également régulièrement des animations pour sensibiliser et informer sur le Bio.

Ainsi, les Paraysiens prennent du pain Bio tous les jours. Les enfants scolarisés dans les écoles maternelles élémentaires et au collège reçoivent une semaine de repas bio par trimestre tandis que les enfants des crèches y ont droit pendant deux semaines. Par ailleurs, les enfants du centre de montagne Mélèzes en Savoie n'ont pas été oubliés avec un repas bio par semaine pendant la durée du séjour, ainsi que ceux du centre de loisirs destinataire d'un repas bio un mercredi par mois pendant la période scolaire et une fois par semaine en période hors scolaire.

Grâce à la forte implication de tous, la structure pilote a atteint l'objectif des autorités de tutelle fixé à 2012, en une seule année : « Passer à 20 % d'aliments Bio dans tous les types de restauration collective avant 2012 ». Une telle action étendue à l'ensemble du territoire, peut créer un effet levier pour inciter les producteurs locaux à convertir leurs exploitations au bio.